SOCIÉTÉ MATHÉMATIQUE DU CANADA

POLITIQUE SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS EN LIGNE DE LA SMC

Le 1 février 2011

1.0 DÉCLARATION

1.1 La SMC est résolue à assurer la protection des renseignements personnels en ligne qu'elle recueille auprès de ses membres et d'autres personnes dans le but de promouvoir l'avancement, la découverte, l'apprentissage et l'application des mathématiques. À cette fin, la SMC s'engage à assurer la confidentialité et la protection de tous les renseignements personnels en ligne qu'elle recueille.

1.2 Le présent énoncé de politique avise les membres de la SMC, les employés, les responsables et d'autres personnes des moyens adoptés par la SMC pour protéger les renseignements personnels en ligne. Le site Web de la SMC compte des liens en ligne menant à des sites de tierces parties du milieu des mathématiques et d'autres communautés ; ces sites Web de tiers sont régis par leurs propres pratiques et politiques concernant la protection des renseignements personnels. On incite toute personne qui souhaite visiter le site d'une tierce partie à se renseigner sur sa politique concernant les renseignements personnels en vigueur avant d'échanger de l'information.

2.0 POLITIQUE CONNEXE

2.1 La présente politique s'inscrit dans un cadre plus général de protection des renseignements personnels en vigueur dans l'ensemble des activités de la SMC, tel qu'on le présente dans l'énoncé Politique sur la protection des renseignements personnels de la SMC.

3.0 RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

3.1 Dans le cadre de certaines interactions en ligne, la SMC peut recueillir des renseignements personnels identifiables tels que le nom, le code postal et l'adresse de messagerie, le numéro de téléphone, les affiliations institutionnelles, etc. Ces renseignements servent principalement à assurer la gestion de la liste de membres et les abonnements.

3.2 Le SMC ne stocke aucune information de carte de crédit.

4.0 AGENTS TIERS

4.1 Lorsque la SMC a recours à un agent tiers pour des raisons d'affaires, notamment pour expédier des articles, faire valider une carte de crédit ou réserver une chambre d'hôtel pour les réunions, ces agents sont tenus d'assurer la confidentialité de tous les renseignements fournis par la SMC et de ne s'en servir que pour assurer la prestation du service particulier demandé par la SMC.

5.0 LISTES DE MEMBRES

5.1 La SMC tente de concilier les impératifs d'un milieu collégial et ouvert et les demandes de certains membres qui souhaitent limiter l'accès du public à leurs coordonnées

5.2 La SMC publie une liste de membres publique pour que les autres membres puissent les trouver. Un membre peut exiger que ses coordonnées ne figurent pas dans une liste donnée en cochant la case appropriée dans le formulaire d'adhésion, ce qui exclura son nom du répertoire des membres de la SMC.

6.0 RENSEIGNEMENTS NON PERSONNELS

6.1 Pour s'assurer que les abonnés peuvent accéder aux détails de leur abonnement, que les membres peuvent accéder à leurs services de membres, que le site Web fonctionne efficacement et pour d'autres tâches fonctionnelles, la SMC peut tenir compte de renseignements non personnels recueillis en ligne. Il peut s'agir, entre autres, d'adresses IP, d'information liée au navigateur utilisé, de visites de page, etc. La SMC peut se servir de « cookies » du navigateur pour se rappeler des préférences et favoriser la pleine utilisation des fonctionnalités du site ; ces « cookies » sont temporaires et sont habituellement supprimés dès qu'on quitte le navigateur. La SMC peut se servir d'outils tels que Google Analytics afin de rassembler certains renseignements sur l'utilisation faite du site Web afin d'analyser le trafic sur le Web.

6.2 La SMC peut offrir des forums publics en ligne (ou des forums limités aux membres ou à d'autres groupes). Vu la nature des forums publics, la SMC n'assume aucune responsabilité quant à la protection des renseignements personnels divulgués dans un forum par les participants.

7.0 PUBLICITÉ EN LIGNE ET NAVIGATION

7.1 Certaines des pages Web de la SMC peuvent compter des annonces publicitaires de tiers par des réseaux tels que Google AdSense. Il est de pratique courante que les applications publicitaires se servent des « cookies » des navigateurs (notamment le « cookie » DART de Google) pour présenter des annonces publicitaires selon les visites de sites Web antérieures d'un utilisateur desservis par le même réseau de publicité. Google et d'autres réseaux de publicité de bonne réputation se conforment aux dispositions de fin de participation qu'on peut consulter sur le site de la Network Advertising Initiative NAI. De plus, certaines applications empêchent de tenir compte des sites consultés. La SMC elle-même ne cible pas d'annonces publicitaires de tiers directement à quiconque. Si, pendant que vous consultez le site Web de la SMC, vous voyez des annonces publicitaires inacceptables, veuillez prendre un cliché du contenu de l'écran (ou consigner ce que vous avez vu) et aviser l'Agent de la SMC responsable de la protection des renseignements personnels.

8.0 CHANGEMENTS À LA POLITIQUE

8.1 Il est possible qu'on apporte de temps à autre des changements à la présente politique. La politique sera promptement mise à jour et communiquée sur le site Web de la SMC.

9.0 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

9.1 Le cadre de la SMC responsable de la conformité à la présente politique est l'Agent de la SMC responsable de la protection des renseignements de la vie privée.

9.2 Les demandes de renseignements au sujet de l'application, des détails, des plaintes, des préoccupations, etc. touchant la présente politique devraient être adressées directement à l'Agent de la SMC responsable de la protection des renseignements de la vie privée comme suit :

a) par la poste à l'adresse suivante : Agent de la vie privée, Société mathématique du Canada, 209 – 1725, boulevard St-Laurent, Ottawa (Ontario) K1G 3V4

b) par courrier électronique à l'adresse suivante : Agentdelavieprivee@smc.math.ca

c) au téléphone au numéro suivant : 613-733-2662, poste 788

9.3 On répondra habituellement à une demande de renseignements au cours des cinq (5) jours ouvrables suivant la date de réception de la demande.